



**AG2R LA MONDIALE**  
GESTION D'ACTIFS

# Rapport sur le dialogue et le vote 2018

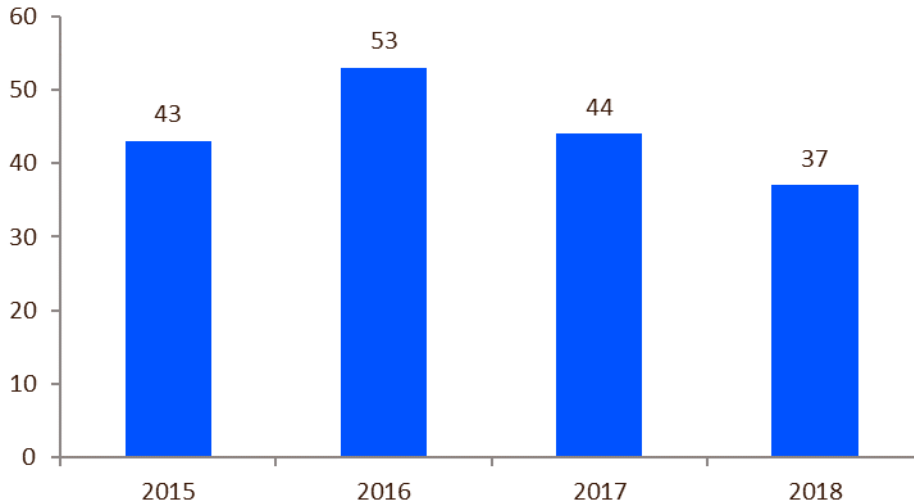
sur les actions détenues par les OPC et les mandats

Ce rapport a été présenté et approuvé par le Directoire du 28 mars 2019 et le Conseil de surveillance d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS le 11 avril 2019

**Analystes ISR**  
**AG2R LA MONDIALE**  
**Rédigé le 19/03/19**

# Dialogue avec les émetteurs

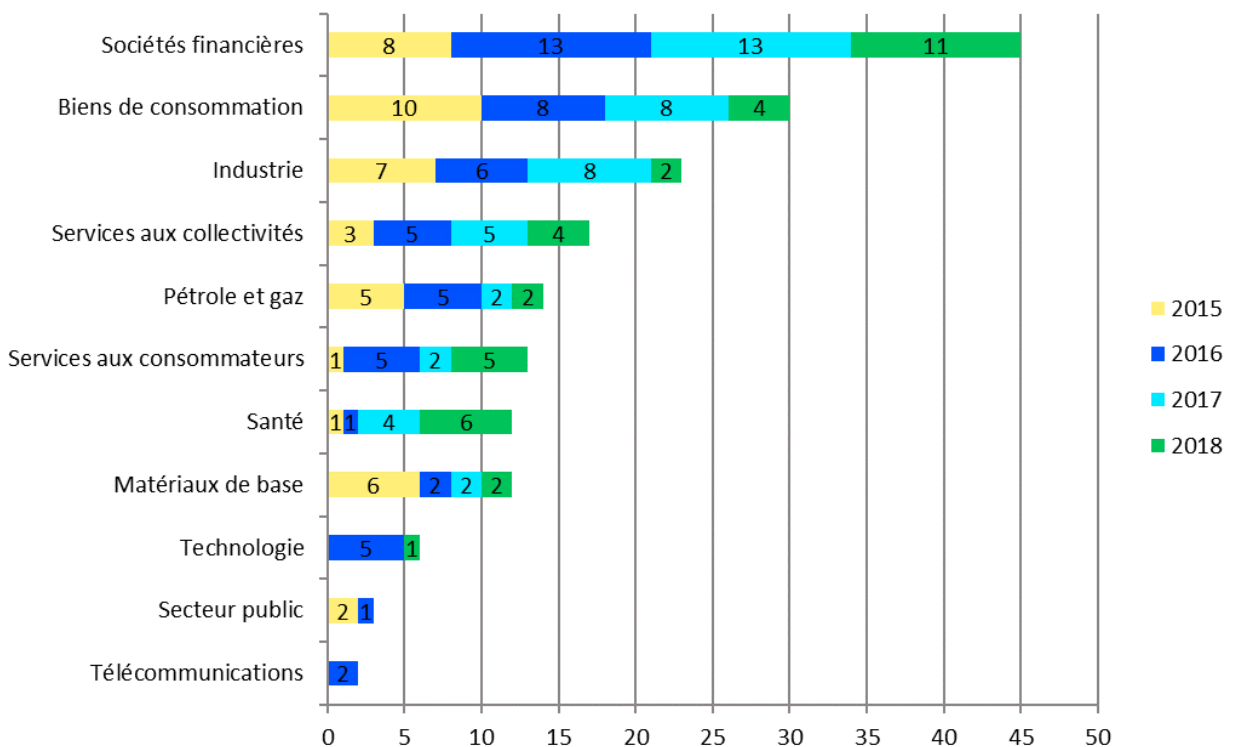
## Nombre d'entreprises rencontrées par année



L'équipe d'analyse ISR de la Direction des Investissements et du Financement a rencontré 177 émetteurs en 4 ans. Les thèmes abordés lors de ces rencontres ont trait aux principaux enjeux ESG du secteur d'activité de l'entreprise : environnementaux (stratégie climat notamment), sociaux et de gouvernance.

En raison de la part importante des investissements dans le secteur financier et du nombre d'acteurs qui le composent, celui-ci représente un quart des rencontres.

## Répartition des entreprises rencontrées par secteur d'activité



# Exercice des droits de vote en assemblée générale d'actionnaires

Ce rapport répond aux obligations du Règlement général de l'AMF<sup>1</sup> et du Code Monétaire et Financier afin de rendre compte des conditions dans lesquelles la société de gestion a exercé les droits de vote.

En tant que détenteur de titres de propriété de l'entreprise, les OPC<sup>2</sup> d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS disposent de droits de vote en assemblée générale. AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS les exerce dans le respect de sa politique qui est à disposition des porteurs de parts, au siège et sur son site internet ([www.ag2rlamondiale-ga.fr](http://www.ag2rlamondiale-ga.fr)).

## 1 - TAUX DE PARTICIPATION

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS exerce ses droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC (OPCVM<sup>3</sup> et FIA<sup>4</sup>) et sur les mandats dont elle assure la gestion. Elle ne pratique pas le prêt de titres. AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS se réserve le droit de ne pas exercer les droits de votes dans certains cas particuliers : blocage des titres, coûts excessifs ou procédures trop contraignantes.

En 2018, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a exercé ses droits de vote lors de 251 assemblées générales d'actionnaires organisées par 236 entreprises ayant déposé 2694 résolutions. La société de gestion détenait des droits de vote à 268 assemblées générales. La société de gestion a ainsi voté à 94% des assemblées générales pour lesquelles elle détenait des droits.

La société de gestion a pour objectif d'exercer tous les votes bien que, dans la pratique, elle se heurte à la complexité de leur exercice dans certains pays. La cause principale d'absence de vote est la difficulté juridique rencontrée en Suisse et en Suède.

	2018	2017	2016
Nombre d'AG « votables »	268	206	210
Nombre d'AG votées	251	185	191
Taux de vote (AG votées / votables)	94%	90%	91%
Nombre d'entreprises	236	159	147

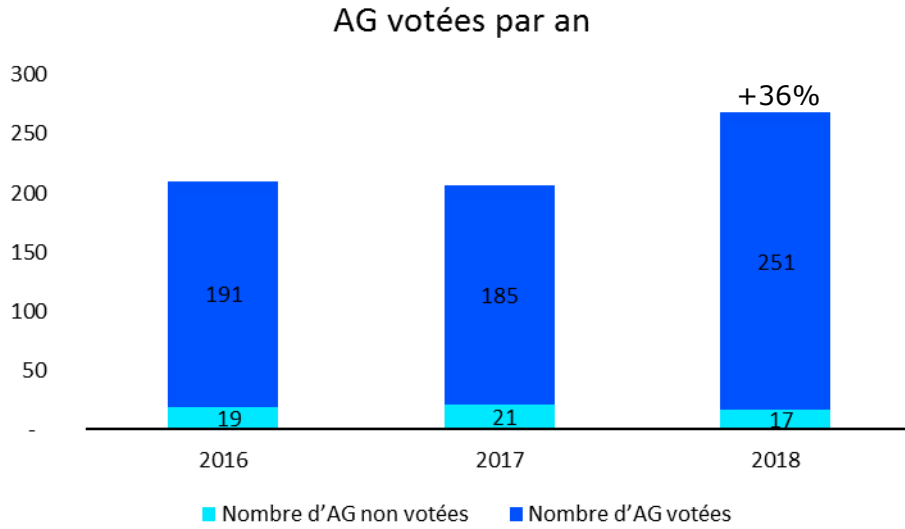
<sup>1</sup> Autorité des Marchés Financiers

<sup>2</sup> Organisme de Placement Collectif

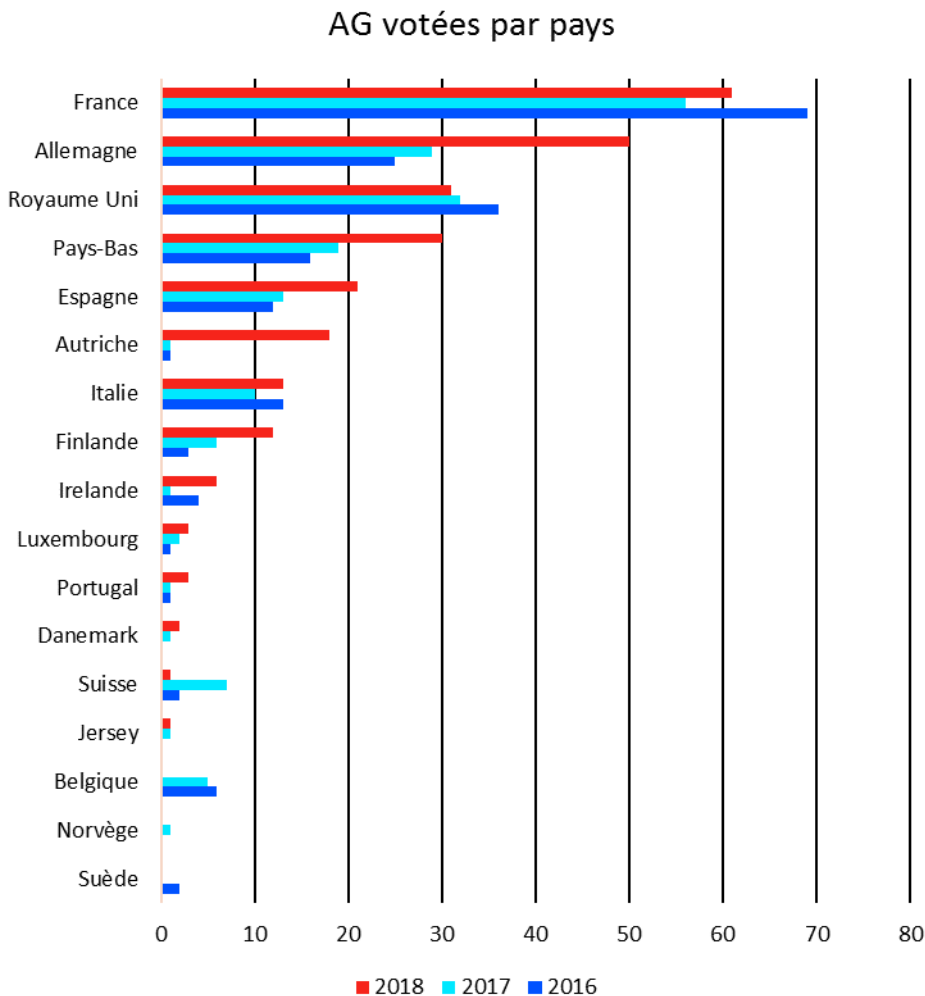
<sup>3</sup> Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

<sup>4</sup> Fonds d'Investissement Alternatifs

La création d'un nouveau fonds a généré une augmentation de 36% du nombre de votes exercés en 2018.



En 2018, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a voté à 61 assemblées générales françaises et 50 allemandes. Ces deux pays représentent à eux seuls 50% du total des assemblées générales votées.



## 2 - VOTES D'OPPOSITION

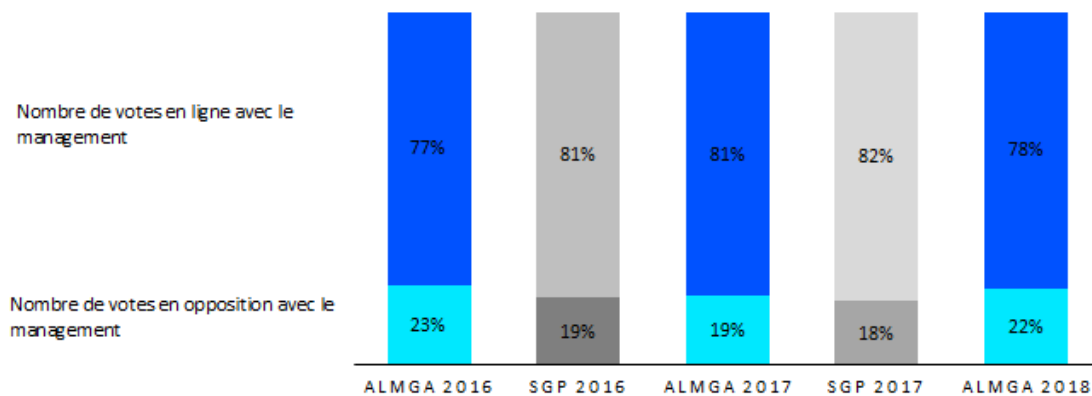
### 2.1 - Statistiques de vote

En 2018, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a voté en faveur de 2053 résolutions, a voté contre dans 538 cas et s'est abstenue 103 fois.

Au total, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a exprimé au moins un vote contre ou une abstention aux assemblées générales de 134 sociétés, soit 74% d'entre elles.

En 2016 et 2017, les taux d'opposition de la société de gestion étaient légèrement supérieurs à ceux des autres sociétés de gestion françaises selon l'étude Exercice des droits de vote par les sociétés de gestion en 2017 et 2016 de l'AFG.

#### TAUX DE VOTES DIVERGENTS DU MANAGEMENT

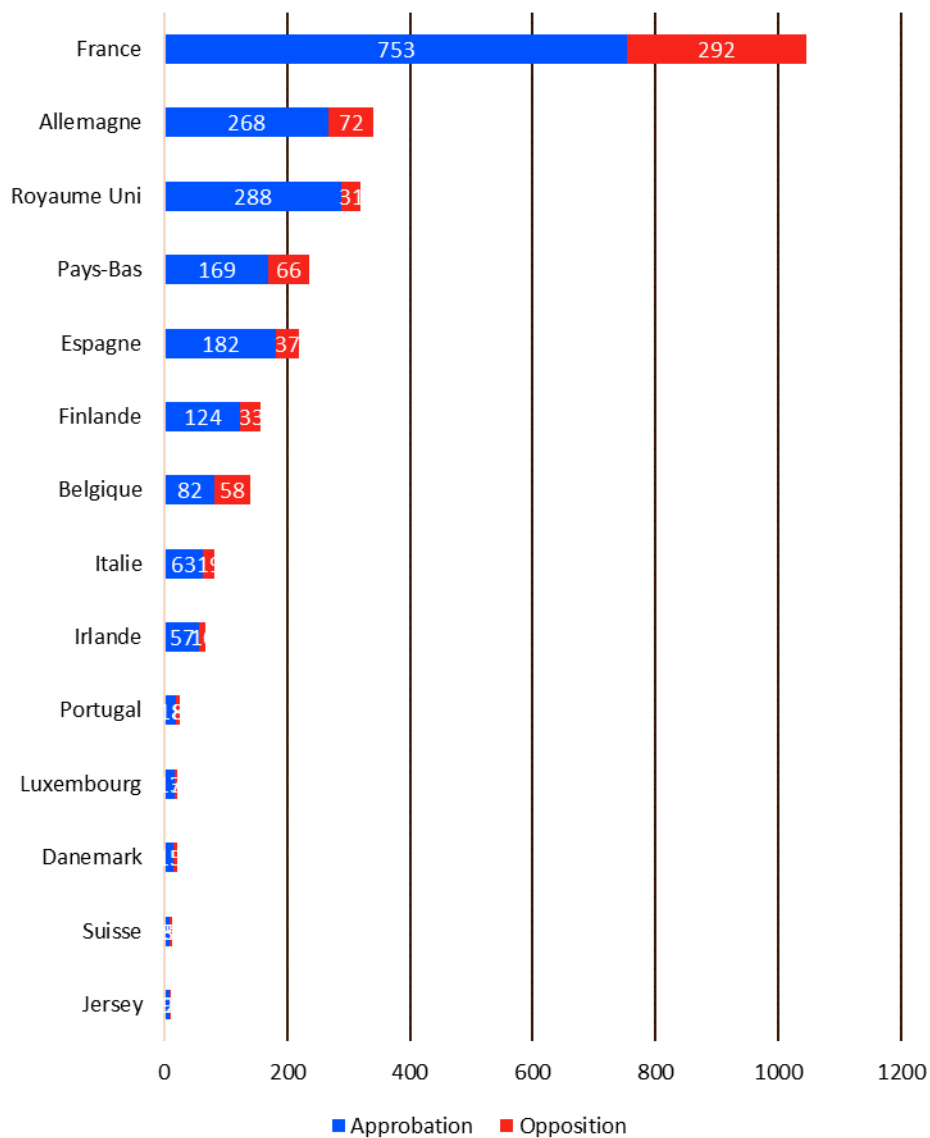


## 2.2 - Répartition géographique

En France, le taux d'opposition de la société de gestion est de 28% et de 21% dans le reste de l'Europe (hors France). A titre de comparaison, le taux d'opposition lors des AG du CAC 40 était de 6,2% en 2018 selon Proxinvest.

Le taux d'opposition varie fortement selon les pays avec des résultats peu représentatifs pour certains pays où des votes ont été émis pour moins d'une centaine de résolutions.

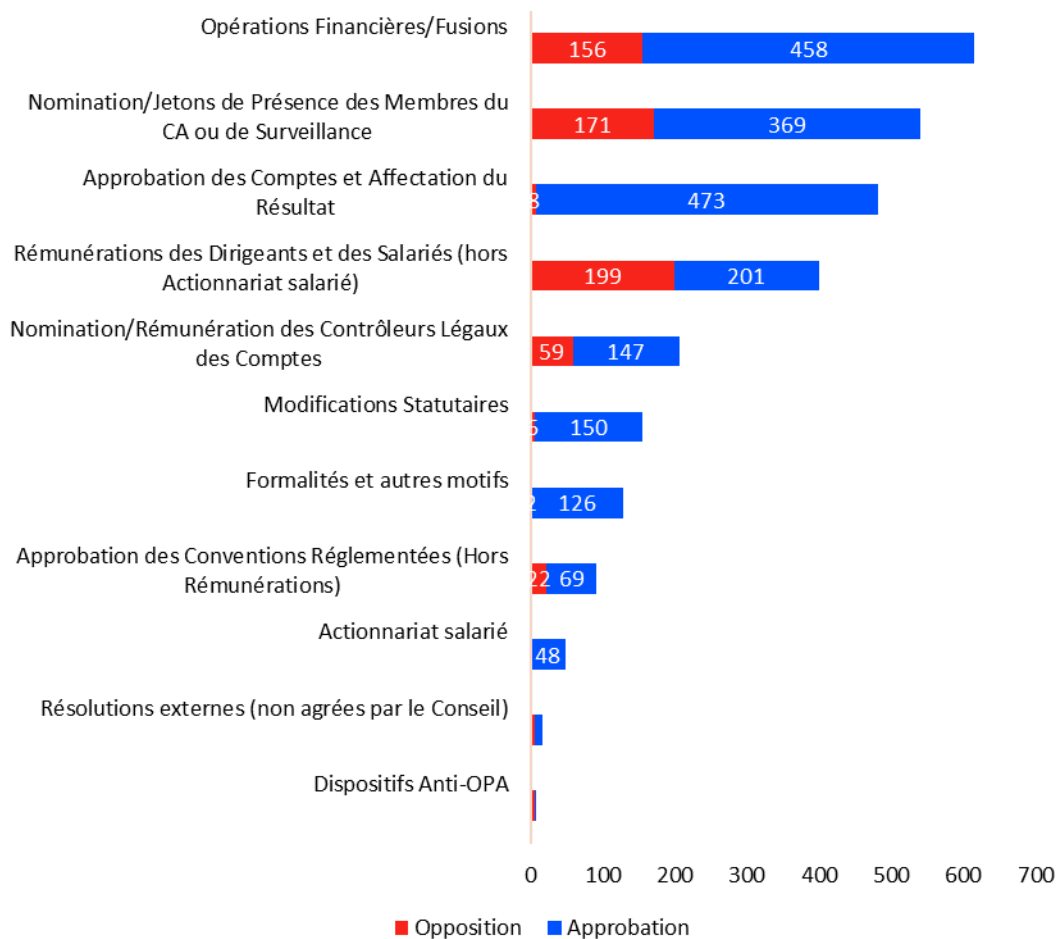
Votes d'approbation et d'opposition par pays



### 2.3 - Nature des résolutions

Sur les 641 résolutions auxquelles AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS s'est opposé ou abstenu en 2018, 31% concernent la rémunération des dirigeants et 27% la nomination et réélection des administrateurs. Un quart concerne les opérations financières.

#### Votes par type de résolution



### **3 - VOTES NON EXERCES**

La société de gestion n'a pas voté à 17 Assemblées générales, principalement en Suisse et en Suède en raison de procédures de vote particulièrement contraignantes. Ce cas de figure est prévu par la politique de vote.

### **4 - DEROGATION A LA POLITIQUE DE VOTE**

La société n'a pas dérogé aux principes de sa politique de vote en 2018.

### **5 - SITUATIONS DE CONFLIT D'INTERET**

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été rencontrée à l'occasion de l'exercice des droits de vote au cours de l'année 2018.

### **6 - MISE A DISPOSITION DU DETAIL DES VOTES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion de portefeuille tient à disposition de tout porteur de parts ou actionnaire de FIA/OPCVM qui en fait la demande l'information relative à l'exercice, par la société de gestion de portefeuille, des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur.

Le porteur devra justifier de la détention d'un OPC de la société de gestion sur l'année 2018 et seules les résolutions concernant les OPC détenus par le porteur lui seront communiquées.

\* \* \*